

MOT DU MAIRE

Nous sommes passés en palier rouge dans le secteur de l'Estrie. Malheureusement, les règles à respecter sont plus sévères. Il est certain que c'est plus contraignant, plusieurs personnes et organismes ont dû se réinventer sur plusieurs points. Selon Santé Canada, nous avons des obligations à faire respecter. Tous les rassemblements sont présentement interdits, notre salle communautaire est donc fermée au public (voir les consignes gouvernementales en zone rouge). Nos employés sont au travail, vous pouvez donc communiquer avec eux par téléphone ou par courriel. Ce n'est pas non plus une situation facile pour eux, mais nous devons faire cet effort pour notre collectivité. Je suis aussi disponible en tout temps pour vous. Je sais que la situation est difficile aussi pour tous les enfants, les aînés et ceux qui travaillent à l'extérieur.

Comme beaucoup d'entreprises se sont réinventées, nous aussi nous devons nous réinventer avec nos familles et amis. On se doit de rester positif, et utiliser nos forces afin de trouver des façons de faire pour arriver à s'adapter à cette situation pas toujours facile. Un appel téléphonique à nos enfants, nos aînées, peut faire en sorte que notre bonheur augmentera et en même temps celui des autres. Si jamais vous voulez partager l'une de vos idées positives, vous pouvez la communiquer à la Municipalité. Nous pourrions tous ensemble alimenter notre page Facebook au plus grand bien de tous. N'oubliez pas que chaque petit geste peut faire la différence. Par exemple, la fête de l'Halloween organisée par des bénévoles en concertation avec notre école a réussi à faire sourire nos petits. Le Foodtruck organisé par les loisirs ainsi que le diner paroissial de la Fabrique, tous se sont réinventés au plus grand bonheur de tous et je les remercie énormément. C'est avec des petits bonheurs que l'on en fait des grands. Nous avons passé à travers la première vague, nous passerons à travers celle-ci. Demeurons POSITIF et donnons beaucoup d'attention et d'amour aux autres.

Pour votre information, les assemblées du conseil sont enregistrées et publiées sur la plateforme zoom. Je vous invite à aller les visionner sur le site web de la municipalité afin de connaître l'avancement des projets de votre municipalité.

Daniel Tétreault, Maire